



Simulateur d'économies

Solution Ticket Restaurant® VS Augmentation de salaire

VOS DONNÉES CLIENT (Ne renseigner que les 4 premières lignes)

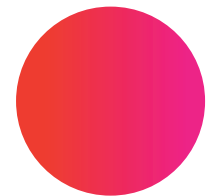
| | |
|---|----------------------|
| Nombre de collaborateurs concernés | <input type="text"/> |
| Nombre de titres par mois / collaborateurs | <input type="text"/> |
| Valeur faciale | <input type="text"/> |
| Participation employeur (participation comprise entre 50% et 60%) | <input type="text"/> |
| Plafond exonération ⁽¹⁾ (sur la contribution de l'organisation au titre-restaurant) | <input type="text"/> |
| Participation employeur / jour / collaborateurs ⁽¹⁾ | <input type="text"/> |



ÉCONOMIES POUR VOTRE ORGANISATION

| | Augmentation de salaire | Solution Ticket Restaurant® |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| Montant mensuel versé par l'organisation | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Charges patronales sur une base de 50% | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Coût réel mensuel | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Coût réel annuel ⁽²⁾ | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Économie pour l'organisation⁽³⁾



ÉCONOMIES POUR VOTRE COLLABORATEUR

| | Augmentation de salaire | Solution Ticket Restaurant® |
|--|-------------------------|-----------------------------|
| Montant mensuel versé par l'entreprise | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Charges salariales sur une base de 30% | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Montant Net mensuel perçu par le collaborateur | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Montant Net annuel perçu par le collaborateur ⁽⁴⁾ | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

Gain de pouvoir d'achat⁽⁵⁾



(1) Conformément à la réglementation en vigueur, la participation de l'employeur, comprise entre 50 et 60% de la valeur du titre Ticket Restaurant® est exonérée de charges sociales et fiscales jusqu'au montant du plafond d'exonération qui est de 7,18 € en 2024. **Si la participation employeur par jour et par collaborateur dépasse 7,18 €, le montant additionnel ne sera pas exonéré de charges pour l'employeur ainsi que le collaborateur.** Les données de ce simulateur seront donc incorrectes. Merci de vous référer à votre responsable commercial pour établir une simulation sur-mesure.

(2) Le coût réel annuel est calculé sur 11 mois pour Ticket Restaurant® (un titre-restaurant par jour ouvré = 220 jours travaillés par an = 11 mois) et sur 12 mois pour l'augmentation de salaire.

(3) L'économie réalisée correspond à la différence entre le coût réel annuel de l'augmentation de salaire et le coût réel annuel de la solution Ticket Restaurant®.

(4) Le net annuel perçu par le collaborateur est calculé sur 11 mois pour Ticket Restaurant® (un titre-restaurant par jour ouvré = 220 jours travaillés par an = 11 mois) et sur 12 mois pour l'augmentation de salaire.

(5) Le gain de pouvoir d'achat annuel correspond à la différence entre le net annuel perçu par le collaborateur avec l'augmentation de salaire et le net annuel perçu par le collaborateur avec la solution Ticket Restaurant®.